

Assemblée Citoyenne

Présentation de l'avis citoyen « Réduire la place de la voiture individuelle à Évry-Courcouronnes »

Conseil Municipal
Jeudi 8 décembre 2022



Présentation de l'Assemblée Citoyenne

Qu'est-ce que l'Assemblée Citoyenne ?

L'Assemblée Citoyenne est :

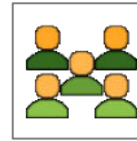
- un nouveau dispositif participatif, un espace de dialogue et de réflexion collective.
- un groupe de citoyens chargé de répondre collectivement à une question posée par le Maire sur un sujet important pour l'avenir d'Evry-Courcouronnes.

L'objectif :

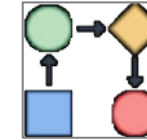
- construire une réflexion collective dans une ambiance conviviale et constructive.
- formaliser un « Avis Citoyen » pour nourrir la réflexion des élus.

L'avis de l'Assemblée Citoyenne reste consultatif.

Composition et fonctionnement



Un panel



Une méthode



Une question



53 membres

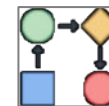
4 collèges

Habitants
30 membres

Instances locales
13 membres

Associations
7 membres

Institutions
3 membres



Information, réflexion et délibération collectives



Question précise, permettant une réponse utile pour éclairer la décision des élus

Un premier sujet traité

« Réduire la place de la voiture individuelle en ville à Évry-Courcouronnes »



Pour une Ville plus écologique

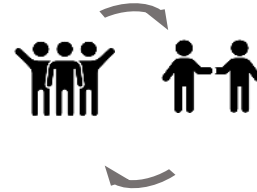


L'urgence climatique et
environnementale



Pour une Ville plus conviviale

L'affaiblissement des liens sociaux



Pour une Ville plus apaisée



Les nuisances sonores,
engorgement et sécurité



Pour une Ville où l'on se déplace mieux

Libérer de l'espace pour les
autres modes



4 séances de travail

Séance 1

Notre vision de la
problématique

Diagnostic spontané
et partagé

14 Avril 2022



Séance 2

Les orientations à
privilégier

Audition d'experts :
identification des
orientations et enjeux clés

14 Mai 2022



Séance 3

Nos propositions à
destination de la ville

Approfondissement des
propositions concrètes
d'actions

11 juin 2022



Séance 4

Relecture et validation
de l'avis citoyen

Finalisation et validation
de l'avis citoyen

2 Juillet 2022



Axe 1 : Développer et inciter à l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle



L'accompagnement à la pratique des modes actifs

Les services dédiés à la pratique des modes actifs



L'aménagement des voies de circulation douces

Les transports collectifs



La cohabitation des modes

L'utilisation collective de la voiture



Levier : L'accompagnement à la pratique des modes actifs



✓ Mettre en place des **aides à l'achat de vélos** de tous types **et de trottinettes** pour populariser les modes alternatifs de déplacement



- ✓ Communiquer par le biais de multiples canaux et relais (maisons de quartier, associations, écoles) afin de **sensibiliser à la mobilité douce**
- ✓ Mettre en place **des forums, flyers ou des encarts de sensibilisation** sur les réels besoins de déplacements en voiture dans les « dossiers de la quinzaine »
- ✓ Promouvoir la pratique du vélo en ville en **équipant les agents municipaux** (exemplarité)



- ✓ Enrichir les applications existantes (Google Maps, site internet de la Ville, Géovélo...) en transmettant les itinéraires doux référencés sur la ville.
- ✓ Créer une « **journée à vélo** » de découverte des voies existantes dans la ville, en famille, en suivant des parcours fléchés (présentation des itinéraires, balade à vélo avec le maire et la police)
- ✓ Créer une « **journée de la marche inter quartiers** » de découverte des voies existantes et de sensibilisation à la marche à pied

Levier : L'aménagement des voies de circulation douces



- ✓ Embellir, signaler et sécuriser les cheminements piétons existants pour tous (enfants, PMR...)
- ✓ Créer davantage de voies piétonnes directes et continues



- ✓ Développer les pédibus pour les trajets des enfants vers l'école

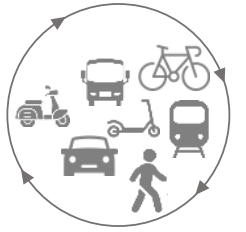


- ✓ Remettre à niveau les infrastructures plus anciennes et continuer à développer des aménagements cyclables (ponts, passerelles, pistes)
- ✓ À défaut de pistes cyclables, utiliser les voies bus pour la circulation des vélos et trottinettes avec une sensibilisation accrue des chauffeurs à la circulation des cyclistes, et une matérialisation/signalisation de ce partage sur la voirie



- ✓ Aménager des places de stationnement sécurisées pour les vélos et trottinettes

Levier : La cohabitation des modes



- ✓ Sensibiliser les enfants et usagers des trottinettes et vélos aux **risques** et **bons comportements à adopter** pour assurer la sécurité de tous
- ✓ Organiser des **expositions** présentant les conséquences des accidents dus au non-respect du code de la route (par exemple en s'appuyant sur le centre de rééducation Coubert)
- ✓ **Contrôler l'âge** des usagers, le respect du code de la route et le stationnement.

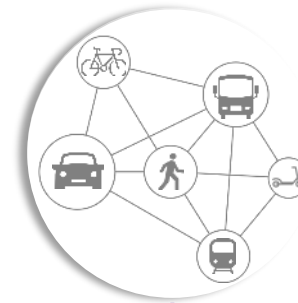


- ✓ Créer de **nouvelles infrastructures**, notamment pour le franchissement des grands axes, et **mobiliser des policiers mobiles** pour assurer la sécurité dans les endroits identifiés comme dangereux
- ✓ Mieux **aménager les infrastructures à la cohabitation des modes**
- ✓ **Mieux définir les sites d'emprunt / de dépôt** des trottinettes en libre-service
- ✓ **Travailler sur une meilleure synchronisation des feux de circulation**

Levier : Les services dédiés à la pratique des modes actifs



- ✓ Développer des **flottes de vélos, vélos-cargos et trottinettes en autopartage/libre-service** et en mettre à disposition dans les maisons de quartier
- ✓ Développer des **bornes de réparation des vélos et trottinettes**, financées par la Ville afin d'offrir aux habitants un accès facile et peu onéreux à l'entretien des vélos



- ✓ Intermodalité : Aujourd'hui les **correspondances** ne semblent pas toujours **adaptées ou faciles**. Les propositions en matière de stationnement « vélo » ou « trottinettes », d'itinéraires piétons, de dessertes « transports collectifs » doivent également être pensées pour un **bon enchaînement des modes**.

Levier : Les transports collectifs



- ✓ Améliorer la **qualité des transports collectifs** existants en termes de **facilité d'usage** et de **confort de voyage**
- ✓ Mettre en place la **priorité de circulation des bus** sur les voitures, avec des feux qui prennent en compte et détectent ces bus (ressort départemental) pour améliorer les temps de parcours
- ✓ Mener une réflexion sur la **gratuité des transports collectifs**

- ✓ Proposer une **nouvelle offre de transports collectifs**
- ✓ Développer de **nouvelles liaisons** : des trajets de bus depuis les **écoles** vers la **piscine**
- ✓ Améliorer la **plage horaire journalière des bus le dimanche**

Levier : L'utilisation collective de la voiture



- ✓ **Visibiliser les aires de covoiturage** existantes et **communiquer** sur leurs emplacements
- ✓ Rendre gratuit le stationnement pour le covoiturage
- ✓ Créer des **aires de covoiturage** et les rendre obligatoires sur les **parkings privés** (de commerces)



- ✓ Inciter les **habitants d'un même quartier** à **covoiturer** ensemble
- ✓ Centraliser les services existants de covoiturage sur le territoire sur une **application à créer à l'échelle de Grand Paris Sud**



- ✓ Développer une **offre d'autopartage**

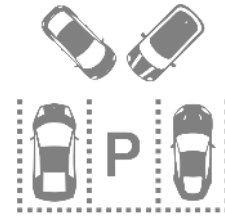


- ✓ Organiser **l'achat collectif de véhicules automobiles** entre particuliers, et mettre en place des **aides juridiques** pour **l'encadrer**

Axe 2 : Réguler la place de la voiture individuelle en ville



Le stationnement



L'aménagement de la ville

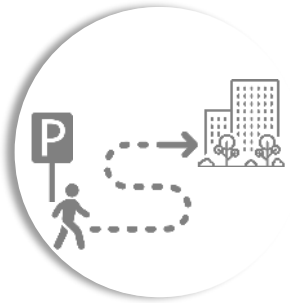


La vitesse





Levier : Le stationnement



- ✓ **Développer des parkings-relais gratuits en bordure de la Ville** à destination des visiteurs, pour permettre le déplacement en centre-ville uniquement en modes doux ou en transports collectifs



- ✓ **Recenser les parkings vacants pour les redistribuer**
- ✓ **Encadrer et uniformiser les tarifs de stationnement pratiqués par les bailleurs**



- ✓ Créer des **places de stationnement devant les commerces**, aux abords de **l'université d'Évry** pour les étudiants et pour les camions de livraison
- ✓ Aménager des **tarifs adaptés en fonction du type d'utilisateur et de ses besoins**
- ✓ Mener une **campagne d'information** sur les modalités (abonnements existants) et tarifications actuelles du stationnement dans la ville, plutôt attractifs

Levier : L'aménagement de la ville



✓ Développer le **télétravail**



- ✓ **Rendre plus attractifs les commerces de proximité**
- ✓ Lutter contre la centralisation en **créant des pôles multiservices inter quartiers**

Levier : La vitesse



- ✓ **Abaisser la vitesse autorisée** à 30km/h et 20km/h aux abords des établissements scolaires



- ✓ Aménager les voiries pour **limiter les vitesses de circulation** : ralentisseurs dans les zones d'habitations, feux à récompense (restant au vert en cas de respect des limitations de vitesse)
- ✓ Mieux contrôler le **respect des vitesses de circulation autorisées** : radars pédagogiques, radars tronçons

Conclusion de cet avis citoyen

Afin de pouvoir mesurer l'efficacité des mesures prises au fil du temps, il sera utile de constituer un observatoire indépendant afin d'assurer un suivi objectif des actions.

